

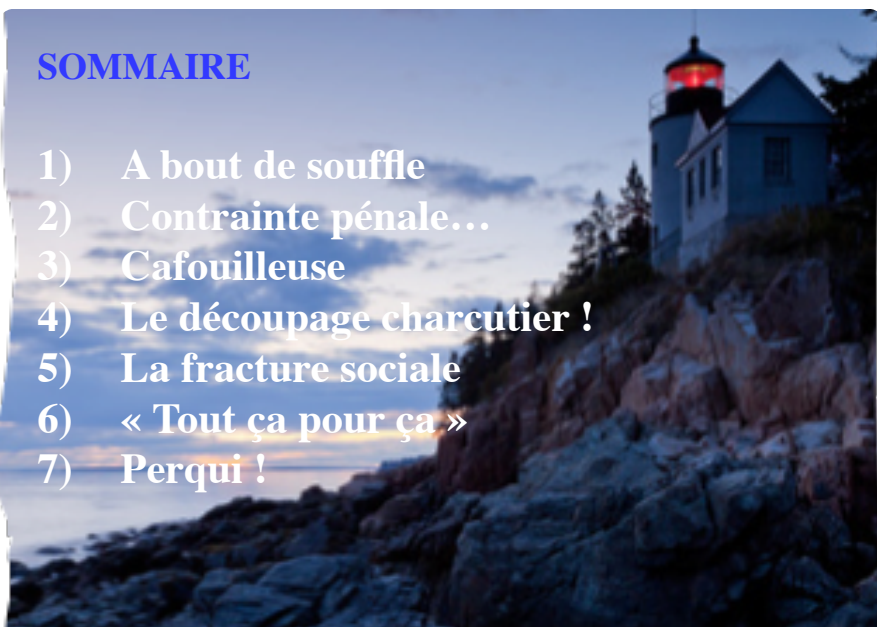
# LA PRESSE EN REVUE...



MERCREDI 4 JUIN 2014

## SOMMAIRE

- 1) A bout de souffle
- 2) Contrainte pénale...
- 3) Cafouilleuse
- 4) Le découpage charcutier !
- 5) La fracture sociale
- 6) « Tout ça pour ça »
- 7) Perqui !



G.Diez La Presse en Revue

## I) Laurent Baumel: «La Ve République arrive à bout de souffle»



Le 29 avril 2014, lors du discours de Manuel Valls sur le pacte de stabilité à l'Assemblée. 41 socialistes s'étaient abstenus. (Photo Eric Feferberg.AFP)

INTERVIEW

**Député PS et animateur de la Gauche populaire, Laurent Baumel estime que le réflexe disciplinaire de la majorité évolue.**



Alors que débute l'examen de la réforme pénale à l'Assemblée nationale, Laurent Baumel, député PS d'Indre-et-Loire et animateur de la Gauche populaire, se félicite d'un

changement de «pratique» selon lui à l'oeuvre au groupe socialiste. Signataire de l'Appel des 100, il plaide pour un rôle renforcé du Parlement.

**La réforme pénale représente-t-elle un nouveau foyer de contestation du gouvernement, comme une suite des 41 abstentions PS sur le pacte de responsabilité?**

Je vois le débat qui s'esquisse sur la réforme pénale, mais je ne me sens pas légitime pour la commenter sur le fond. Je n'ai pas vraiment d'avis arrêté sur le sujet. Les membres de l'Appel des 100 vont cependant participer à ce débat et amender cette réforme. Ce que j'observe surtout, c'est qu'actuellement, entre le front économique et budgétaire et les réformes pénale et territoriale, le réflexe disciplinaire de la majorité, propre à la Ve République, évolue.

**Comment expliquez-vous cette évolution vers un régime moins présidentiel?**

J'y vois trois raisons. Tout d'abord, la situation présente: le divorce est réel entre le Président et le peuple. Nous devons en tenir compte. L'expérience du passé nous sert aussi de leçon: les défaites humiliantes de 1993 et 2002 ont lourdement sanctionné des gouvernements de gauche. La nouvelle génération de députés, élus en 2012 et dont je fais partie, ne souhaite pas revivre ces situations. Nous devons prendre nos responsabilités en faisant valoir nos opinions. Enfin, la Ve République arrive à bout de souffle dans sa pratique. La concentration de tous les

pouvoirs par un seul homme — le Président — ne permet pas l'application d'une politique pertinente. C'est trop de poids et trop de pression pour un seul homme, les territoires ne sont pas assez représentés. Le monde politique est dominé par les milieux d'affaires et la technostructure, c'est le règne des cabinets d'influence. Nous souhaitons une élaboration plus collective. A l'heure actuelle, un député reste forcé de suivre son groupe pour ne pas faire défaut au Président.

**Ne craignez-vous pas qu'en fragilisant le Président et sa majorité, vous meniez le Parlement à sa dissolution?**

Ce débat autour de la réforme pénale s'interprète comme un nouvel acte d'émancipation des députés vis-à-vis du gouvernement qui, je le rappelle, sont censés fonctionner séparément. En bonne intelligence. Maintenant, ce qu'on gagne en démocratie, on peut effectivement le perdre en stabilité institutionnelle, mais nous sommes arrivés à un point d'étouffement de la démocratie. La Ve République a été poussée à son terme, notamment avec le passage au quinquennat. Aujourd'hui, personne ne se présente à une élection pour changer de système, en disant: «Rognez mes pouvoirs!». Nous souhaitons changer les institutions par la pratique. Les régimes sont, comme toute civilisation, mortels.

Hadrien BOUVIER

[liberation.fr](http://liberation.fr)

[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)

## II) Réforme pénale : face-à-face tendu entre l'exécutif et le PS

Joel Cossardeaux / Chef de service adjoint



La garde des Sceaux, Christiane Taubira, défend la contrainte pénale en opposition au « tout carcéral ». - Photo Alain Jocard / AFP

**Les députés entament aujourd'hui l'examen du projet de loi Taubira. Le groupe PS défend une contrainte pénale élargie à tous les délits.**

C'est une nouvelle séquence des relations de plus en plus mouvementées entre l'exécutif et sa majorité parlementaire qui s'ouvre aujourd'hui. Les députés entament cet après-midi l'examen du très controversé projet de réforme pénale. Le texte défendu par Christiane Taubira ne se contente plus en effet, et depuis longtemps, d'être la cible des accusations de « laxisme » proférées par la droite. Dès sa phase d'élaboration, des divergences sont également apparues à gauche sur le contenu de cette réforme qui doit réduire les risques de récidive. Elles sont toujours aussi vivaces.

Opposée à la politique du « tout carcéral », la garde des Sceaux défend bec et ongles la contrainte pénale. Cette formule alternative à la mesure d'emprisonnement a été en août dernier au coeur d'un véritable bras de fer avec Manuel Valls. En tant que ministre de l'Intérieur, il avait obtenu à l'époque l'arbitrage favorable du chef de l'Etat pour infléchir ce dispositif. Avec comme objectif de couper l'herbe sous le pied de l'opposition lors des débats au Parlement.

La manoeuvre s'annonce peu concluante. La commission des Lois de l'Assemblée a en effet rétabli la portée originelle de la contrainte pénale. Tous les délits sont à nouveau concernés et non plus seulement ceux passibles de cinq ans de prison au maximum, comme décidé l'été dernier. Un retour à la case départ obtenu grâce au vote d'un amendement du groupe PS et sans que Christiane Taubira ne désapprouve la démarche. Son attitude a valu la semaine dernière à la garde des Sceaux d'être rappelée à l'ordre par François Hollande qui, excédé, lui a demandé de déposer un amendement supprimant la modification apportée par les députés. Et Matignon a également confirmé que le gouvernement restait opposé à l'extension de la contrainte pénale.

**« Tout peut arriver »**

Rien ne dit pour autant que les choses rentreront dans l'ordre. « Tout peut arriver », estime Colette Capdevielle, l'auteur de l'amendement qui a fâché l'exécutif. La députée socialiste compte bien continuer de défendre ses arguments devant le groupe PS, qui se réunit ce matin. « Tous les délits sont graves », explique l'élue, qui rappelle qu'elle n'est pas seule à porter cette position. Dominique Raimbourg, le rapporteur PS de la commission des Lois, a donné un avis favorable à son amendement. La plupart des organisations professionnelles, dont l'Union syndicale des magistrats (USM), poussent dans le même sens.

Hier, dix associations et syndicats de justice ont appelé à un texte « plus ambitieux ». Pour Jacques Montacié, le secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme, il s'agit que « cette réforme ne soit pas une mesurette et qu'elle aille le plus loin possible dans le sens de l'individualisation de la peine et de la réinsertion ».

Joël Cossardeaux, Les Echos

[LAPRESSEENREVUE.EU](http://LAPRESSEENREVUE.EU)

### III) Véronique Descacq (CFDT) : « La présidence Hollande est cafouilleuse »

Par Rachida El Azzouzi

Véronique Descacq a fait carrière dans la banque avant de grimper les échelons du syndicalisme et de devenir la numéro deux de la CFDT lorsque François Chérèque a transmis le flambeau à Laurent Berger il y a deux ans. Alors que le congrès de la centrale réformatrice, deuxième en représentativité (29,71 %) après la CGT (30,63 %), s'ouvre aujourd'hui à Marseille jusqu'à vendredi, elle défend dans un entretien à Mediapart la position de la CFDT sur l'échiquier syndical. Certains accusent la centrale d'être devenue la courroie de transmission du gouvernement : « Nous sommes les plus indépendants car encartés dans aucun parti politique », répond-elle. Ce sera l'un des enjeux de la semaine : afficher ses distances avec un gouvernement de plus en plus impopulaire face à des militants sonnés par l'effondrement de la gauche et les scores de l'extrême droite aux élections européennes et aux municipales.

Le 48e congrès de la CFDT s'ouvre au lendemain de deux scrutins majeurs qui ont vu le parti socialiste plonger dans les abîmes et la politique menée par François Hollande lourdement sanctionnée. Emploi, retraites, pacte de responsabilité... Vous avez approuvé toutes les grandes réformes depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. En affichant une telle unité de vue, votre position ne devient-elle pas difficilement tenable...



Véronique Descacq, secrétaire générale adjointe de la CFDT © @dr

Pas du tout. Les Français n'ont pas sanctionné les réformes engagées mais l'absence de résultats. Le chômage qui empire, la croissance qui ne repart pas, le sentiment d'un pays qui s'enfoncé dans un déclassement collectif, voilà ce qui déprime les salariés et qui les conduit à rejeter la politique du gouvernement. Ce n'est pas la sécurisation de l'emploi, le pacte de responsabilité, la réforme des retraites, etc. Nous portons et assumons les réformes auxquelles nous croyons à l'image de celle sur les retraites qui a pris en compte la pénibilité, un combat qu'on mène depuis de longues années. En revanche, que les salariés ne voient pas ce que concrètement ces réformes vont leur apporter, ça, cela nous préoccupe.

**Mais dans le paysage syndical actuel, l'image qui colle à la CFDT est celle d'un syndicat très, voire trop, proche du pouvoir. Des poids lourds de la CFDT ont rejoint des cabinets ministériels ou ont été recasés, comme François Chérèque, nommé en janvier 2013 à l'IGAS. Ne sont-ce pas là des liaisons dangereuses ?**

Les gouvernements changent. Pas nous. Nous sommes constants. Sous la droite, on nous accusait d'être proches de la droite, sous la gauche, on nous accuse d'être proches de la gauche. La vérité, c'est qu'il n'y a qu'à la CFDT où les dirigeants ne sont encartés dans aucun parti politique, complètement libres, autonomes. Au sein de la CGT, la majorité est encartée au PC ou au Front de gauche. Au sein de Force ouvrière, ils sont adhérents à l'UMP, au PS ou à des partis d'extrême gauche. La CFDT s'engage dans les réformes quel que soit l'acteur politique en face. Ce reproche nous est d'ailleurs très peu fait en interne. Des militants nous demandent simplement de veiller à ne pas apparaître proches du pouvoir. Ils se soucient de l'image mais ils savent bien notre indépendance. Cela ne va pas plus loin.

**Vous revendiquez plus de 50 000 nouveaux adhérents depuis le dernier congrès. Mais dans le même temps, certains de vos militants claquent la porte, comme à La Redoute où la section CFDT qui était majoritaire a volé en éclats au lendemain de l'accord scellant la cession de l'entreprise et la suppression de plus d'un millier d'emplois (lire ici notre reportage). Craignez-vous un congrès sous tension ?**

Certainement pas. La CFDT se porte très bien en interne. Qu'il y ait des tensions lors de plans sociaux douloureux comme à La Redoute ou chez

le transporteur Mory-Ducros, cela a toujours existé. Et je ne jetterai pas la pierre à ceux qui ont du mal à tenir le choc quand ils doivent vivre la violence d'un plan social, une cession d'activité partielle, le drame des licenciements. Nous sommes le premier syndicat dans les entreprises privées. Il est normal qu'il y ait des désaccords mais il n'y a aucun malaise sur le fond de la signature des accords ou des réformes nationales dans nos troupes. La démocratie est toujours respectée. Vous savez, nous avons un outil de sondage interne très simple : les e-mails. Lorsque nos militants sont en colère, ils ne se gênent pas pour nous écrire et ils ont l'adresse des dirigeants. Eh bien, nous en avons très peu reçu.

**Pour la première fois, le Front national est arrivé en tête aux élections européennes en France. Selon un sondage pour le journal L'Humanité, 30 % des salariés qui se sont rendus aux urnes ont voté FN. N'est-ce pas l'échec du syndicalisme qui devrait être une digue contre l'extrême droite dans les entreprises ?**

Nous en portons tous la responsabilité. Mais le sondage montre la solidité de la CFDT. Nous sommes avec 17 % l'organisation la moins touchée contre 25 % en moyenne dans les autres syndicats et plus de 30 % dans certains syndicats (FO). Nos militants sont sous le choc des résultats aux européennes, préoccupés par la montée du Front national, du populisme et des replis de toutes sortes mais ils n'ont pas découvert cette réalité au lendemain des européennes ni des municipales. Ils assistent à la montée des extrêmes depuis des mois dans leurs entreprises. Le patronat aussi le constate dans ses rangs. Les salariés ne trouvent aujourd'hui ni dans la classe politique ni dans les corps intermédiaires les réponses à leurs difficultés, inquiétudes et angoisses. L'enjeu aujourd'hui est de porter une analyse de la situation de notre pays dans le monde et en Europe, et de proposer des solutions, un projet. Le syndicalisme ne peut plus se payer le luxe d'être uniquement dans la contestation systématique. Il doit faire des propositions pour sortir de la crise par le haut.

**« Il faut passer la vitesse supérieure »**

**À peine installé, le nouveau ministre du travail François Rebsamen propose de céder à l'une des vieilles marottes du patronat : geler les seuils sociaux (qui imposent aux entreprises d'au moins onze salariés d'avoir des délégués**

**du personnel et à celles de plus de cinquante salariés d'avoir un comité d'entreprise) au prétexte qu'ils sont des freins à l'embauche. Qu'en pense la CFDT ?**

C'est une proposition complètement stupide, l'inverse de ce que nous prônons. C'est consternant de penser que l'on va résoudre le chômage avec de telles idées. Alors que nous faisons le pari que dans le changement de modèle, le dialogue social est primordial, on veut nous le supprimer en interne dans les entreprises ! Nous ne sortirons de la crise que si nous faisons discuter à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, ensemble, les différents acteurs, les employeurs, les salariés, au premier chef, pas en supprimant les délégués du personnel !

**La politique économique et sociale du nouveau tandem exécutif Hollande-Valls, qui assume un virage pro-patronat et s'appuie désormais sur le pacte de responsabilité pour créer de l'emploi, vous satisfait-elle ?**

Nous ne sommes pas là pour commenter les nominations. La CFDT s'investit dans un certain nombre de réformes car elles sont de nature à sortir de l'ornière. Notre objectif est de voir les fruits des politiques engagées indépendamment de la stratégie de ceux qui sont au pouvoir. Ce qu'on constate à ce jour, c'est que malgré l'arrivée d'un nouveau premier ministre, il n'y a toujours pas eu d'inflexion majeure dans la vie quotidienne des Français. Le climat d'inquiétude généralisée et le manque d'ambition des dispositifs font que cela ne marche pas. Le gouvernement a lancé de nombreuses mesures dans tous les sens mais il n'a pas été au bout.

Il manque un suivi et de la ténacité. Il faut maintenant passer la vitesse supérieure pour aider les chômeurs. On n'a pas misé sur la formation des demandeurs d'emploi aux métiers en tension, ni suffisamment créé d'emplois aidés pour l'insertion. Il faut aussi que le patronat y mette du sien. Il a planté les contrats de génération alors qu'il y avait là un outil. Quant au pacte de responsabilité, il va falloir être très vigilant. On exige des contreparties signées. Il est hors de question de donner des baisses de charges et d'impôts sans l'assurance de créations d'emploi et d'emploi de qualité, de maintien dans l'emploi, de formation...

**Pourriez-vous vous retirer du pacte si le contrat n'est pas respecté ?**

Oui, sans équivoque.

### **Comment qualifieriez-vous les deux premières années de la présidence Hollande ?**

« Cafouilleuses » est le mot qui convient le mieux. Il y a des avancées mais aussi un tel manque de sens, de vision qu'on ne sait qu'en retirer. Parfois, cela ressemble à de l'amateurisme. La proposition de Rebsamen de geler les seuils sociaux en est un exemple. Voilà deux ans qu'on se bagarre pour que dans la négociation, on replace le dialogue social au cœur des réformes et patatras, il nous explique que le dialogue social, c'est finalement ce qui complique la vie des entreprises et que, sans DP et sans CE, on créera des emplois. C'est le contre-message typique envoyé aux salariés. On peine d'ailleurs à comprendre si cela répond à une tactique précise ou si c'est juste une gaffe.

**Les relations de la CFDT ne sont pas au beau fixe avec les autres syndicats en particulier la CGT. Thierry Lepaon ne sera pas à Marseille, à l'inverse de son prédécesseur Bernard Thibault qui avait participé au congrès de Tours en 2010 et avait été ovationné en plein débat sur les retraites....**

On travaille avec tous ceux qui sont prêts à travailler avec nous. Nous l'avons fait avec la CGT au début de l'année dans l'objectif de créer un observatoire pour surveiller si les exonérations de charges servent à créer de l'emploi ou pas. Mais la CGT a eu du mal à poursuivre ses engagements et à honorer sa signature. Je ne vais pas vous apprendre que la vie interne est très compliquée à la CGT depuis le changement de gouvernance et qu'ils ont du mal à tenir une ligne.

**Le congrès sera marqué par l'abandon de la référence au christianisme et l'article premier des nouveaux statuts prônera un « syndicalisme de transformation sociale ». Pour la première fois, aussi, la CFDT va élire une direction à parité. Être une femme dans le syndicalisme, c'est, comme en politique, un chemin de croix ?**

Je suis frappée par les clichés autour des femmes syndicalistes dans le monde politique. Vous sentez que vous comptez pour du beurre. Vous êtes considérée comme étant là pour assurer le quota féminin, pas pour décider. Ce n'est pas dit ainsi, mais c'est ressenti ainsi. Je suis surtout très préoccupée par la situation des femmes dans le monde du travail et dans le monde en général.

Les inégalités sont tenaces. L'accès à l'éducation, la lutte contre le travail informel prégnant chez les femmes, sont des sujets qui m'inviteraient à militer avec ou après la CFDT.

mediapart.fr

## **IV) La France défigurée par un découpage de charcutier**

Périco Légasse

Si le grand redécoupage des régions est nécessaire, celui imaginé par François Hollande relève plus du charcutage. Il trahit une ignorance des équilibres géographiques de ce vieux pays, de ses réalités socioculturelles, de son harmonie physique et des phénomènes ayant façonné son visage.



François Hollande au salon de l'Agriculture - CHESNOT/SIPA

**I**l est certes nécessaire de conduire une réforme territoriale pour réduire le nombre des régions et les adapter aux réalités politiques de notre époque. Autre chose est de la décréter sur un coin de bureau présidentiel comme le fait du prince, qui plus est au terme d'une discussion de marchands de tapis.

Le découpage de la France est une antienne qui obsédait déjà les rois toujours inquiets de l'essor des féodalités. Pour ce qui est de la République, c'est en 1919 que naquit le premier projet, dit « régions Clémentel », à vocation économique. Il ne verra pas le jour. En juin 1941, sur instruction du

maréchal Pétain, Yves Bouthillier, ministre des Finances, redessine la carte de France sur la base des anciennes provinces. Cette organisation tombe avec le régime de Vichy en 1944.

La IV<sup>e</sup> République s'attaque à son tour au problème avec le décret Pflimlin, du 28 novembre 1956, repris et modifié à la demande du général de Gaulle, le 2 juin 1960, sur lequel le chef de l'Etat construira son projet de régionalisation rejeté par le référendum du 27 avril 1969. C'est la loi Chaban Delmas, du 5 juillet 1972, qui décidera finalement du découpage administratif des 22 régions actuelles.

Rien ne peut sérieusement être entrepris sans tenir compte des paramètres démographiques, sociologiques et historiques sur lesquels s'inscrit depuis toujours l'identité territoriale de la France. Il existe à ce sujet des cohérences et des convergences tendant à relier ou à unir certaines régions entre elles et autant d'éléments rendant certaines fusions absurdes ou illogiques.



Ce que le président de la République a décidé dans son bureau (voir carte ci-dessus) relève de la partie de puzzle. On ne joue pas avec la patrie comme s'il s'agissait d'une pâte à modeler. Le découpage du 2 juin trahit une ignorance des équilibres géographiques de ce vieux pays, de ses réalités socioculturelles, de son harmonie physique et des phénomènes ayant façonné son visage. Cette nation doit s'organiser selon une intelligence des territoires qui remonte à la nuit des temps. La France est un paysage.

En suivant une progression du Nord vers le Sud, la nouvelle répartition, à nos yeux la plus juste, devrait se présenter ainsi :

1) Le Nord, fait de la Flandre et de l'Artois, a toujours eu des liens étroits et anciens avec la Picardie. Tout les rapproche et leur permet de cohabiter. La région Nord Picardie répond à une réalité historique et naturelle. Celle du bon sens.

2) La réunification de la Normandie ne fait que réparer une aberration ayant trop duré. On maintient en l'Etat.

3) L'actuelle région Champagne Ardenne a toute vocation à rejoindre la Lorraine pour former un grand territoire de l'Est tourné vers la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne. Cela constituerait une entité harmonieuse promise à une bonne synergie économique.

4) Reconstituer l'Alsace Lorraine de triste mémoire n'a pas de sens et suppose une insulte pour la spécificité alsacienne. L'Alsace fait partie de ces territoires historiques dont on ne peut effacer l'identité. Elle reste une région à part entière et mérite que la République cultive cette précieuse différence.

5) La France-Comté rejoint la Bourgogne en toute cohérence, puisque elle s'appelait autrefois la « comté » de Bourgogne, située en Saint-Empire romain germanique, voisine de la « duché » de Bourgogne, située en royaume de France. D'autant que les deux conseils régionaux partagent cet avis.

6) Il est ridicule d'ajouter l'Auvergne à la méga-région Rhône-Alpes qui se suffit déjà à elle-même avec neuf départements s'étendant du Jura jusqu'au Mercantour.

7) L'Auvergne rejoint tout naturellement le Limousin avec lequel elle forme une entité cohérente posée sur le Massif central. Un territoire magnifique qui trouvera son essor dans ce rassemblement de configurations complémentaires et la volonté des populations de s'inscrire dans un environnement.

8) Orléanais, Berry, Touraine, Anjou et Maine se retrouvent tel que le grand fleuve dessine et rassemble le jardin de la France. La région Centre s'enrichit donc du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe pour former ainsi un grand Val-de-Loire cohérent porteur de symboles socio-historiques. C'est par ailleurs le souhait d'une majorité d'élus locaux.

9) La Loire Atlantique retrouve enfin sa patrie légitime pour former une Bretagne une et indivisible d'Ancenis au Conquet.

10) La Vendée, qui est poitevine d'origine, rejoint le Poitou et les deux Charentes pour fusionner avec l'Aquitaine. Le duché d'Aliénor est ainsi reconstitué dans sa cohérence. Certes, l'Aquitaine

gasconne et guyennaise aurait pu aussi fusionner avec Midi-Pyrénées, mais c'eut été isoler le Languedoc avec lequel elle partage toute une sociologie.

11) Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, deux grands territoires occitans, retrouvent leurs frontières communes. Au delà du rugby, ce serait là une entité d'un dynamisme inouï

12) La Provence reste la Provence. Et c'est très bien ainsi.

13) L'Île-de-France porte bien son nom.

14) La Corse est la Corse.

Tel serait le découpage le plus légitime et le plus cohérent de la France de demain. Celui qui répond à une histoire française.



## V) L'inquiétante fracture entre les régions de France



Par Thierry Fabre

Plusieurs études dont une publiée ce mardi par l'Insee montre que les inégalités territoriales ont atteint un niveau record, qui s'explique en partie par la démographie.



Une usine en lutte contre sa liquidation judiciaire dans les Ardennes. (c) Sipa

Une fracture territoriale. Au moment où François Hollande dévoile son projet de créer 14 super-

-régions, des études révèlent un fort accroissement des disparités régionales. Celle de l'Insee sur la "croissance des régions", publiée ce mardi 3 juin, détaille ce grand écart : la façade Atlantique (Pays de la Loire, Aquitaine, Poitou-Charentes), l'Île-de-France, Rhône-Alpes et la Corse, avaient déjà redémarré plus fortement après la récession de 1993. Et elles ont été les plus dynamiques après la crise de 2009.

A l'inverse, le quart Nord-Est (Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Lorraine, Picardie) et le centre (Auvergne, Centre, Limousin) sont à la traîne. Depuis la récession de 2009, elles n'ont pas rebondi: en 2011, dernier année sur laquelle s'est penché l'Insee, elles n'avaient toujours pas retrouvé leur niveau de PIB d'avant la crise.

### La faute au déclin démographique

En vingt ans, la France a vu sa fracture territoriale s'élargir : d'un côté, des zones très dynamiques (Île-de-France, Pays de la Loire, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) qui dépassent les 2% de croissance annuelle, sur la période 1993-2011. Et de l'autre, des régions en perte de vitesse, dont la hausse du PIB a été inférieure à 1% (Lorraine, Picardie, Limousin, Champagne-Ardenne).

Comment expliquer ce grand écart ? Pour l'Insee, il provient, pour l'essentiel, de la croissance démographique: "L'activité tend à se développer dans les territoires où il faut répondre aux besoins d'une population croissante", avancent les auteurs de l'étude. Dans les zones les plus affectées par la crise, "la structure productive de ces régions, souvent davantage orientée vers l'industrie ou l'agriculture, n'explique que marginalement leur rythme de croissance économique plus faible", souligne l'Insee. C'est bien le déclin démographique qui pèse le plus sur leur croissance.

### La saignée des emplois industriels

Une France coupée en deux. C'est le constat établi également par une autre étude inédite sur "La crise, l'industrie et les territoires", réalisée par deux économistes de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU). En passant au crible les destructions d'emplois industriels - 284.000 entre 2008 et 2012-, ils ont identifié une grande zone au Nord-Est, qui subit l'impact le plus lourd. Ces experts ont évalué la part des



destructions d'emplois industriels dans l'emploi total, un bon indicateur de la secousse provoquée par la dégringolade de notre industrie.

"On remarque un impact important dans un grand quadrant Nord-Est, situé au-dessus de la diagonale qui va de Caen à Saint-Etienne, écrivent John Baude et Gilles Poupard. Les pertes d'emplois industriels, au-delà de l'impact social, sont aussi des pertes de compétences et de savoir-faire". Les zones les plus touchées : la Vallée de l'Arve (Haute-Savoie), Saint-Omer (Pas de Calais), la Vallée de la Bresle (Somme) et Compiègne, qui subit les restructurations de l'industrie chimique. A l'inverse, les régions de l'Ouest et du Sud sont relativement épargnées par cette hémorragie. Quelques rares territoires ont même réussi à créer des emplois industriels sur la période, notamment Toulouse ( 3.400 entre 2008 et 2012), portée par le dynamisme d'Airbus et de la filière aéronautique, Cherbourg et Toulon.

Les services ont-ils compensé les réductions d'effectifs de l'industrie ? C'est le cas dans plusieurs régions, selon les auteurs, notamment à Nantes, à Lyon ou à Clermont-Ferrand. Mais dans de nombreux territoires, cette compensation n'a pas eu lieu : "La divergence des territoires se confirme (...). Les activités tertiaires qualifiées, tout particulièrement les services informatiques, ont tendance à se concentrer dans les métropoles". En clair, les fermetures de sites industriels dans le Nord et l'Est n'ont pas été compensées, sur place, par des jobs dans les services. Ce qui a encore aggravé la fracture des territoires.

challenges.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

## VI) Pays de la Loire et Bretagne : le statu-quo qui ne contente personne

**Le président François Hollande a finalement décidé de ne rien changer : Bretagne et Pays de la Loire conservent leurs frontières, dans la nouvelle carte des régions.**



Jean-Marc Ayrault, comme Jacques Auxiette, défendaient une fusion des Pays de la Loire et de la Bretagne.

"Tout ça pour ça." C'est le sentiment qui prévaut, chez les élus locaux, après l'officialisation de la nouvelle carte des régions, lundi soir. La réforme dessinée par François Hollande ne touche pas le grand Ouest : les Pays de la Loire et la Bretagne restent inchangées.

Jacques Auxiette, le président des Pays de la Loire, qui a défendu jusqu'au bout une fusion avec la Bretagne, s'est félicité "que l'unité de sa région ait été préservée. C'est finalement une solution raisonnable qui est retenue car elle préserve intacte toutes les possibilités de coopérations avec les régions voisines", indique-t-il. Et d'insister : "avec 3,6 millions d'habitants, les Pays de la Loire restent capables de rivaliser économiquement à l'échelle européenne."

### Le pire évité ?

Du côté des élus locaux, c'est un vrai soulagement. Le pire a été évité à leurs yeux, à savoir une fusion avec le Poitou. Car toute la journée de lundi, les rumeurs n'ont pas cessé, trahissant les hésitations de l'exécutif, qui balançait entre plusieurs options : celle du ministre Jean-Yves Le Drian, défenseur d'une Bretagne à 4 départements, de Ségolène Royal et ses velléités de rapprochement Poitou-Pays de la Loire, ou les partisans de la fusion avec la Bretagne. En milieu d'après-midi, coup de théâtre, François Hollande a annoncé par

téléphone à Jacques Auxiette qu'il penchait pour un rapprochement des Pays de la Loire et de Poitou-Charente.

La fronde a été immédiate. "Pour l'Ouest, l'intérêt des populations est la fusion Pays de la Loire-Bretagne", a indiqué sur Twitter l'ancien Premier ministre et député de Loire-Atlantique Jean-Marc Ayrault. Johanna Rolland, la maire de Nantes, a elle appelé à "la mobilisation pour l'avenir de nos territoires."

## "Nous allons demeurer des nains politiques"

Finalement, face à la grogne, l'Elysée a préféré le statu quo. Une décision finale qui laisse cependant un arrière-goût d'inachevé. Jean-Philippe Magnen, vice-président EE-LV au conseil régional indique : "Tout ça pour ça ! Les conservateurs ont gagné sur les réformistes." "Si on nous avait dit qu'on nous sortirait une carte pareille, même dans nos pires cauchemars, on n'y aurait pas pensé", lance de son côté le député écologiste de Loire-Atlantique, François de Ruyg. François Pinte, président de l'UMP de Loire-Atlantique évoque lui le "rendez-vous raté d'une grande Région Bretagne-Pays de la Loire".

Quant aux partisans d'une Bretagne réunifiée, ils disent leur colère devant cette "non-réforme", "dans la région où les attentes concernant la décentralisation et la réforme territoriale étaient les plus intenses !" Christian Troadec, leader des Bonnets rouge, dénonce les conséquences futures : "Nous allons demeurer des nains politiques alors même qu'à cinq départements, nous aurions pesé plus de 4,5 millions d'habitants et pu dialoguer avec d'autres Etats ou pays européens. Notre capacité de développement économique se serait vu décupler. Nos emplois et notre niveau de vie aussi". Ils ont appelé à des mobilisations ce mardi soir dans les métropoles de l'Ouest.

Arnauld Leclerc, professeur de science politique à l'Université de Nantes, analyse : François Hollande "n'a pas voulu ouvrir un nouveau front à l'Ouest. Ce faisant, il a généré des frustrations gigantesques : tout le monde n'était pas d'accord sur le visage de la réforme territoriale dans l'Ouest mais personne n'a proposé le maintien purement en l'état" des régions existantes.



Sibylle Laurent metronews.fr

## VII) Bygmalion : perquisition chez l'UMP Guillaume Peltier

Le Monde.fr



Guillaume Peltier, le 27 mai 2014 devant l'Assemblée nationale. | AFP/STÉPHANE DE SAKUTIN

Une perquisition est en cours, mardi 3 juin, au domicile de Guillaume Peltier, le vice-président démissionnaire de l'UMP, à Neung-sur-Beuvron, dans le Loir-et-Cher, selon une source proche de l'enquête confirmant une information de France Télévisions (France 3 Côte d'Azur).

L'enquête, menée par la division économique et financière de la police judiciaire de Nice, a été diligentée après une plainte déposée en 2012 par l'association de lutte anticorruption Anticor. Cette plainte portait notamment sur des sondages et analyses de sondages facturés aux sociétés Bygmalion et à la société de Guillaume Peltier Com1+, notamment par la ville de Menton (Alpes-Maritimes), sans qu'il y ait eu appel d'offres.

Le contrat décroché par les deux entreprises auprès de la mairie dirigée par Jean-Claude Guibal (UMP) dépassait 15 000 euros, seuil maximal au-delà duquel cet appel d'offres est obligatoire. Bygmalion et Com1+ sont soupçonnées de s'être arrangées pour découper le marché en deux parts afin de ne pas dépasser ce seuil, avec l'aval du maire. D'autres communes des Alpes-Maritimes pourraient être concernées par l'enquête, selon des sources concordantes.

Cette nouvelle affaire intervient alors que l'UMP est empêtrée dans le scandale Bygmalion des fausses factures entourant le financement de la campagne présidentielle de 2012 de Nicolas Sarkozy. Le 27 mai, Jean-François Copé, dont M. Peltier est un proche, avait été forcé de quitter la tête du parti lors d'un bureau politique houleux.

**A Suivre...**  
**La Presse en**  
**Revue**